



RÉGION ACADÉMIQUE  
GRAND EST  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Division des examens  
et concours  
DEC4

Le chef de division  
Étienne LAMBERT

La cheffe du bureau des sujets  
Astrid RICHOUX

Dossier suivi par  
Catherine LARGEAU  
Téléphone  
03.83.86.20.43  
Mél  
ce.dec4-sujets.examensup@ac-  
nancy-metz.fr

Référence :  
DEC4/EL/AR/CL/NM

Rectorat de Nancy-Metz  
2, rue Philippe de Gueldres  
CO 30013  
54035 NANCY cedex

Standard  
03 83 86 20 20  
Accueil du public  
Lundi au jeudi  
De 08h30 à 11h45  
et de 13h30 à 16h30  
Vendredi  
De 08h30 à 11h45  
et de 13h30 à 16h00

Nancy, le 8 juin 2020

Le recteur de la région académique Grand Est  
Recteur de l'académie de Nancy-Metz  
Chancelier des universités

à

Mesdames les rectrices et  
Messieurs les recteurs d'académie  
Monsieur le directeur du CNED  
Monsieur le directeur du SIEC  
Mesdames et messieurs les chefs de  
Divisions des Examens et Concours

OBJET : Livret scolaire ou de formation du brevet de technicien supérieur « Management en  
Hôtellerie-Restauration » - Session 2020

Conformément au modèle de livret scolaire ou de formation annexé au décret n° 2020-684 du  
5 juin 2020 relatif aux modalités de délivrance du brevet de technicien supérieur en raison de  
l'épidémie de Covid-19, et à la réglementation d'examen du BTS MHR, veuillez trouver ci-joint,  
pour mise à disposition des établissements et organismes de formation concernés :

- Le livret scolaire ou de formation du BTS Management en Hôtellerie-Restauration dûment complété par les intitulés précis des unités constitutives du BTS cité en objet, à renseigner pour la session 2020 par les établissements et organismes de formation concernés.

Pour le recteur,  
pour la secrétaire générale d'académie,  
pour la secrétaire générale d'académie adjointe,  
par délégation,  
le chef de la division des examens  
et concours

  
Étienne LAMBERT